Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

BILAN PEDAGOGIQUE ET FINANCIER
RETRAÇANT L'ACTIVITE DE DISPENSATEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE

cerfa

Articles L. 6352-6 à L. 6352-11, L. 6355-15 et R. 6352-22 à R. 6352-24 du Code du travail

N° 10443 * 12

(Lire ATTENTIVEMENT la notice avant de remplir ce bilan)

FA 08

Ce document doit être rempli par chaque prestataire de formation professionnelle continue et **transmis avant le 30 avril** à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, de l'emploi dont vous dépendez.

Service régional de contrôle
de la formation professionnelle

A. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Numéro de déclaration : 72330728533

Forme juridique :

NUMERO DE SIRET	CODE NAF
78184399000040	9312Z

Nom et prénom ou dénomination (sigle) :
LIGUE D'AQUITAINE DE JUDO

Adresse :
153 ROUTE DE BORDEAUX 33310 LORMONT

Acceptez-vous que cette adresse soit publiée sur le site *listeof.travail.gouv.fr* : oui ☑ non ☐

Tél. 0556315961 Fax 0556317083 Email : ffjdaaquitaine@wanadoo.fr

B. PERSONNE AYANT LA QUALITE DE DIRIGEANT

Nom et prénom	Qualité (ex. : travailleur indépendant, gérant, président...)
SAID Philippe	Président

C. CARACTERISTIQUES DE L'ORGANISME

Année de début de l'activité de formation professionnelle continue : 29/09/2007

Part du chiffre d'affaires global réalisée dans le domaine de la formation professionnelle continue (en %) : 10,68

Quelles sont les autres activités de votre organisme (cocher la ou les cases correspondantes) :

- **Formation initiale (dont apprentissage)** ..... ☑
- Conseil, audit, études en gestion des ressources humaines et services annexes à la formation ..... ☐
- Production de biens ..... ☐
- Production de services ..... ☐

D. PERSONNES DISPENSANT DES HEURES DE FORMATION

		Nombre	Nombre d'heures de formation dispensées
Personnes de votre organisme dispensant des heures de formation :			
Travailleur indépendant / gérants non salariés	a		
Salariés sous contrat de travail à durée indéterminée	b	5	2882
Salariés sous contrat de travail à durée déterminée	c		
Formateurs occasionnels salariés dont l'activité de formation est inférieure à 30 jours par an*	d	24	456
Bénévoles	e	1	17
Total (a+b+c+d+e)	①	30	3355
Personnes extérieures à votre organisme dispensant des heures de formation dans le cadre de contrats de sous-traitance	②		
Total général relatif aux personnes dispensant des heures de formation (① + ②)		30	3355

* Dont l'activité de formation est inférieure à 30 jours par an (Lettre circulaire ACOSS n° 88-18 du 12 février 1988).

BILAN FINANCIER HORS TAXES

EXCERCICE COMPTABLE DU 01/01/2013 **AU** 31/12/2013

A. ORIGINE DES PRODUITS DE L'ORGANISME

A1. PRODUITS PROVENANT DES ENTREPRISES

Pour la formation de leurs salariés	a	37,370.00
dont les salariés sous contrat de professionnalisation	a'	
Pour la formation de travailleurs privés d'emploi (L. 6331-19 2° du Code du travail)	b	
Total (a + b)	①	37,370.00

A2. PRODUITS PROVENANT DES ORGANISMES COLLECTEURS DES FONDS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Organismes collecteurs paritaires agréés : · au titre du plan de formation	a	
· au titre de la professionnalisation et du droit individuel à la formation	b	3,300.00
· au titre du congé individuel de formation	c	
Fonds d'assurance formation de non-salariés	d	
Total (a+b+c+d)	②	3,300.00

A3. PRODUITS PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS

Pour la formation de leurs agents (Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif)	a	
Pour la formation de publics spécifiques : · Instances européennes	b	
· Etat	c	12,600.00
· Conseils régionaux	d	1,500.00
· Pôle emploi	e	
· Autres ressources publiques	f	
Total (a+b+c+d+e+f)	③	14,100.00

A4. PRODUITS PROVENANT DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES PARTICULIERS

Pour la formation à titre individuel et à leurs frais (article L. 6353-3 et L. 6353-4 du Code du travail)	④	

A5. PRODUITS PROVENANT DE CONTRATS CONCLUS AVEC D'AUTRES ORGANISMES DE FORMATION

	⑤	5,700.00

A6. AUTRES PRODUITS

Produits résultant de formations facturées à des entreprises étrangères et se déroulant à l'étranger (hors TVA)	a	
Vente d'outils pédagogiques	b	
Redevances pour concessions et brevets liés à la formation (concerne le compte 751 du plan comptable général)	c	
Produits financiers résultant de placements de fonds perçus au titre de la formation professionnelle	d	
Produits exceptionnels (concerne le compte 77 du plan comptable général)	e	
Autres produits au titre de la formation professionnelle continue	f	
Total (a+b+c+d+e+f)	⑥	
TOTAL GENERAL DES PRODUITS REALISES AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (① + ② + ③ + ④ + ⑤ + ⑥)		60,470.00

C. CHARGES DE L'ORGANISME

La nomenclature employée pour les charges des organismes de formation fait référence au plan comptable adapté aux dispensateurs de formation professionnelle ayant un statut de droit privé (arrêté du 2 août 1995 au J.O. du 12 août 1995) :

- quand leur chiffre d'affaires hors taxes annuel est égal ou supérieur à 15 244 € en cas d'activité unique ;
- quel que soit le chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'activité formation dans le cas d'organismes à activités multiples.

La correspondance pourra être établie avec la comptabilité des organismes publics ou parapublics au travers du libellé des comptes.

Les sommes matérialisées par des lettres (A, B ...) correspondent à la totalité des comptes de charges (60, 61 ...) relatives à l'activité de formation professionnelle continue pour les organismes à activités multiples (art. L. 6352-7 du Code du travail).

Les colonnes en retrait (à gauche) doivent permettre d'isoler les principaux sous-comptes du plan comptable adapté aux organismes de formation.

60. ACHATS			A
dont 604. Achats de prestations de formation			
61. SERVICES EXTERIEURS			B
dont 613. Locations			
dont 6132. Locations immobilières liées à la formation			
6135. Locations de matériel pédagogique lié à la formation			
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS			C 621.00
dont 621. Personnel extérieur à l'entreprise			
622. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			
dont 6226. Honoraires de formation			
623. Publicité, publications, relations publiques		621.00	
63. IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			D
64. CHARGES DE PERSONNEL			E 77,116.00
dont 641. Rémunérations du personnel		77,116.00	
dont 6411. Salaires des formateurs			
6411. Autres salaires			
644. Rémunérations du travail de l'exploitant			
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			F 37,198.00
66. CHARGES FINANCIERES			G
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES			H
68. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			I
69. PARTICIPATION DES SALARIES - IMPÔTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES			J
TOTAL GENERAL DES CHARGES DE L'ORGANISME (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)			114,935.00

BILAN PEDAGOGIQUE

EXCERCICE COMPTABLE DU 01/01/2013 **AU** 31/12/2013

A. TYPE DE STAGIAIRES DE L'ORGANISME

		Nombre de Stagiaires	Nombre d'heures-stagiaires
Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	1	5	825
dont salariés sous contrat de professionnalisation			
Demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement public	2		
Particuliers à leurs propres frais	3	5	825
Autres stagiaires	4	151	3300
TOTAL (1+2+3+4)	**A**	161	4950

B. ACTIVITÉ EN PROPRE DE L'ORGANISME ET ACTIVITÉ SOUS-TRAITÉE

		Nombre de Stagiaires	Nombre d'heures-stagiaires
Formés par votre organisme pour son propre compte	1		
Formés par votre organisme pour le compte d'un autre organisme	2		
TOTAL (1+2)	**B**		
Formations confiées par votre organisme à un autre organisme de formation	3		

C. OBJECTIF GÉNÉRAL DES PRESTATIONS DISPENSÉES

		Nombre de Stagiaires	Nombre d'heures-stagiaires
Formations visant une certification enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)	1	10	1650
.dont de niveau I et II (égal ou> à celui de la licence ou des écoles d'ingénieur)			
dont de niveau III (BTS, DUT ou DEUG...)			
dont de niveau IV (BTn, BT, BP ou BM...)			
dont de niveau V (BEP, CAP ou CFPA 1er degré...)			
Autres formations professionnelles continues (initiation, perfectionnement,...)	2		
Prestations d'orientation et d'accompagnement	3		
dont bilans de compétence			
TOTAL (1+2+3)	**C**	10	1650

D. SPÉCIALITÉS DE FORMATION

Spécialités de formation (indiquer la spécialité en clair)	Code	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures-stagiaires
ASSISTANTS CLUB	411	38	304
ANIMATEURS SUPPLEANTS	411	55	966
CFEB	411	58	2030
CQP	411	10	1650
DIPLOME D'ETAT - JEPS	411	17	5950
FORMATION CONTINUE ENSEIGNANTS	411	142	3834
FORMATION KATA	411	450	7650
FORMATION JUGES	411	42	294
FORMATION JUDO HANDICAP	411	6	72
Autres :			
TOTAL :	**D**	818	22750

NOM ET QUALITÉ DE LA PERSONNE SUSCEPTIBLE DE DONNER TOUS LES RENSEIGNEMENTS UTILES

Nom et prénom : GONZALO HERRERO

Qualité : VICE PRESIDENT

Tél 0556315961

À LORMONT, le 17 Avril 2014 Signature :

Nom et qualité du signataire : PHILIPPE SAID, PRESIDENT